Master2/DJCE/IEJ

Par **cdjez**, le **17/03/2013** à **18:00**

Bonjour a tous,

Je viens d'ecole de commerce, je suis donc un peu dans le flou quant aux choix qui s'offrent a moi pour completer mon parcours dans le droit des affaires.
J'ai un M2 en management, 4 ans d'experience professionnelle en France ou a l'etranger en tant que directrice commerciale et j'ai valide trois UE en techniques juridiques fondamentales, droit des sociétés et droit des contrats aux Arts et Métiers de Paris l'an dernier.

Aujourd'hui je voudrais obtenir un M2 en droit des affaires (sachant que ce qui m'a interesse dans ma courte experience professionnelle, c'est en particulier le droit des contrats, et je voudrais continuer dans l'orientation internationale qu'a pris mon CV).

J'ai plusieurs questions :
Je voudrais tout d'abord connaitre la reputation de la fac d'Aix Marseille dans le M2 specialite Droit des affaires Internationales et celui du MBA d'ASSAS Droit et management.

D'autre part, si je choisi d'aller vers le metier d'avocat apres le Master 2, qu'ai-je interet a faire?
Est-il utile de preparer un DJCE en meme temps que le Master 2 ou cela n'a-t-il rien a voir?
L'anne de D.U. ETUDES JUDICIAIRES en preparation au CRFPA a temps plein est-elle utile ou existe-t-il d'autres alternatives?
Y a-t-il des reputations aux IEJ et aux CRFPA ou tous les centres se valent aux yeux des recruteurs pour le CAPA?

Je vous remercie vivement pour vos eclairages!

Celine.

Par **coylation**, le **19/03/2013** à **11:03**

Bonjour Céline,

J'ai un parcours proche du tien puisqu'apres une école de commerce et 4 ans d'expérience en entreprise, j'ai effectué un master 2 droit des affaires en formation continue. La valeur ajoutée que m'a donné cette formation m'a incité à poursuivre ce cursus. J'ai alors intégré le DJCE de Montpellier suite à quoi j'ai passé le concours d'avocat que j'ai obtenu.
Sache qu'habituellement c'est le parcours inverse qui se fait (faculté de droit, école d'avocat

puis Master ou MBA dans une école de Management).
Le double cursus se fait de plus en plus, surtout à Paris...
Tous les masters 2 sélectionnent sur dossier. Selon les directeurs, ils prennent des profils école de commerce. Je te conseille donc de rapidement te renseigner et postuler, si c'est le parcours que tu souhaites poursuivre.
Enfin pour le concours d'avocat, tu pourras le préparer en même temps qu'un DJCE/Master 2 en sachant qu'il faudra donc se préparer à une année de travail.

Bon courage à toi.
L.

Par **cdjez**, le **19/03/2013** à **13:13**

Bonjour,

Merci pour ton partage d'expérience et d'avoir pris le temps de répondre.
Cependant, je n'ai pas les réponses a toutes mes questions.
1) Réputation de la fac d'Aix Marseille dans le M2 spécialité Droit des affaires Internationales et celui du MBA d'ASSAS Droit et management?
2) Est-il utile de préparer un DJCE en même temps que le Master 2 si je vise le CAPA par la suite?
3) L'année de D.U. ETUDES JUDICIAIRES en préparation au CRFPA a temps plein est-elle utile ou existe-t-il d'autres alternatives?
4) Y a-t-il des réputations aux IEJ et aux CRFPA ou tous les centres se valent aux yeux des recruteurs pour le CAPA?

Merci beaucoup pour votre aide,
Celine.

Par **Yn**, le **19/03/2013** à **19:02**

Le DJCE est un M2, c'est une formation classique qui offre une formation générale en droit des sociétés, fiscalité, etc. et un diplôme universitaire (DU)sur l'une des spécialités (société, fiscalité, etc.)

Le M2 d'Aix est un ancien DJCE qui est "sorti du réseau", c'est un bon M2 de droit des affaires. Le MBA d'Assas est une bonne formation en double-cursus, mais attention à ces doubles spécialisations.

Pour le CRFPA, tu peux le préparer l'été suivant ta formation, trois mois intensifs permettent d'avoir un pourcentage raisonnable de chance d'obtenir l'examen, mais note que les épreuves sont très "scolaires", c'est-à-dire que les épreuves portent sur des exercices que les étudiants réalisent toutes les semaines à l'université (commentaire, cas pratique, et la fameuse note de synthèse). Il faudra donc acquérir la méthode juridique qui demande du travail et surtout beaucoup d'entraînement, donc tu temps.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Peu importe la formation que tu as suivi pour préparer le CRFPA, tout le monde s'en fiche, l'important est d'être diplôme et d'avoir fait un bon M2. Par exemple, le DJCE en droit des affaires, c'est un gros plus.

Par contre, le point négatif pour le DJCE est que tu es issue d'une école de commerce. Je ne prétends pas connaître tous les directeurs de tous les DJCE, mais je sais que beaucoup ne sélectionnent que des juristes, la formation nécessite des bases solides en droit (comprendre des bases beaucoup plus poussées que les cours dispensés en école de commerce). La meilleure chose à faire est de contacter le directeur du M2 que tu souhaites intégrer pour lui exposer ton projet qui sort de l'ordinaire.

Si tu veux continuer dans le droit des contrats, tu as également des M2 spécialisés dans ce domaine, de même pour le droit international privé. J'attire également ton attention sur le fait que DIP nécessite préalablement une très bonne connaissance du droit interne, donc une formation juridique solide.

Par **cdjez**, le **19/03/2013** à **20:50**

ok merci beaucoup pour votre retour.
Et le M2 d'Aix en droit des affaires, même s'il n'est plus dans le réseau des DJCE, reste un plus pour préparer le CRFPA?

Merci,
Celine.

Par **Yn**, le **20/03/2013** à **16:54**

Le M2 pro ne constitue pas un plus pour le CRFPA : les épreuves sont très universitaires, les attentes sont celles du M1.

Les M2 pro sont axés sur la pratique, les étudiants ne sont plus de commentaire ou dissertation.

Le M2 est un atout pour trouver des stages et un emploi.

Par **cdjez**, le **20/03/2013** à **17:03**

ok donc si je comprends bien, le mieux c'est peut-etre de viser un M2 pro pour le CV, mais de faire l'année de D.U. ETUDES JUDICIAIRES en préparation au CRFPA?

Du coup pourquoi disais-tu que le DJCE en droit des affaires était un gros plus? Pour le CV en comparaison a un M2 hors réseau DJCE ou en préparation au CRFPA?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **20/03/2013** à **20:12**

J'ai l'impression que tu mélanges un peu tout, alors pour résumer :

- Le concours d'avocat peu être passé dès le M1. C'est un concours difficile mais les épreuves sont très "scolaires", c'est-à-dire qu'il s'agit d'exercice que tu maîtrises après quatre années de droit (commentaire, cas pratique, ...) et la fameuse note de synthèse qui est un exercice particulier que les étudiants pratiquent peu, il faut donc y porter une attention particulière. Si tu es issue d'une école de commerce, **un travail très conséquent sur la méthodologie t'attend** : tu vas devoir apprendre à commenter des arrêts, résoudre des cas pratiques, bref au-delà des connaissances, comprendre le raisonnement juridique, ce qui demande pas mal d'heures de pratiques.

- Le M2 en droit des affaires est un plus pour ta carrière, il ne te sera que d'une aide très minime pour le CRFPA : tu auras certes des connaissances plus poussées dans la spécialité du M2 (mettons le droit des sociétés), mais tu n'auras probablement pas fait un seul commentaire d'arrêt de l'année, et tu n'auras étudié aucun aspect théorique. Or, les universitaires qui corrigent au CRFPA aiment bien que les étudiants fassent un bel exercice classique avec de la théorie (des auteurs, des oppositions doctrinales, etc.) que tu ne retrouveras pas dans un M2 pro, il faut donc te replonger dans tes ouvrages.

- Le DJCE est un M2 pro, rien de plus. Ce M2 bénéficie d'une bonne réputation en droit des affaires car la formation est de qualité et que les huit M2 DJCE de France (Paris, Rennes, Montpellier, etc.) forment un "réseau", les employeurs issus des DJCE aiment bien prendre en stage ou recruter des étudiants du DJCE car ils connaissent la formation, et ainsi de suite...

Il constitue, au même titre que les autres M2 pro un plus pour ta carrière car tu deviendras spécialisée en droit des affaires si tu intègres un DJCE.

Pour préparer le CRFPA, il existe diverses prépas et offres de formation payantes, tu trouveras tous les renseignements nécessaires sur google.

Par **cdjez**, le **20/03/2013** à **20:36**

ok, merci!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés